

COLLECTE DES DÉCHETS EN VERRE : À VOUS DE JOUER !

Déjà mis en place pour des milliers de foyers de l'agglomération Grand Calais,
l'apport volontaire arrive dans votre commune.

Très prochainement, ce sera à vous d'amener votre verre
dans les colonnes installées près de votre domicile (plan au verso).

Les intérêts de l'apport volontaire ?

- ▶ Moins de nuisances sonores pour vous
- ▶ Moins de risques de débris de verre sur la chaussée lors du ramassage
- ▶ Un conteneur en moins présenté sur la voie publique
- ▶ Moins de risques auditifs pour les agents de collecte

Un dernier passage du camion de collecte sera effectué le
18 Juin 2019 au matin devant votre domicile

Ensuite, déposez dans les colonnes :



**Bouteilles et
cannettes en verre**



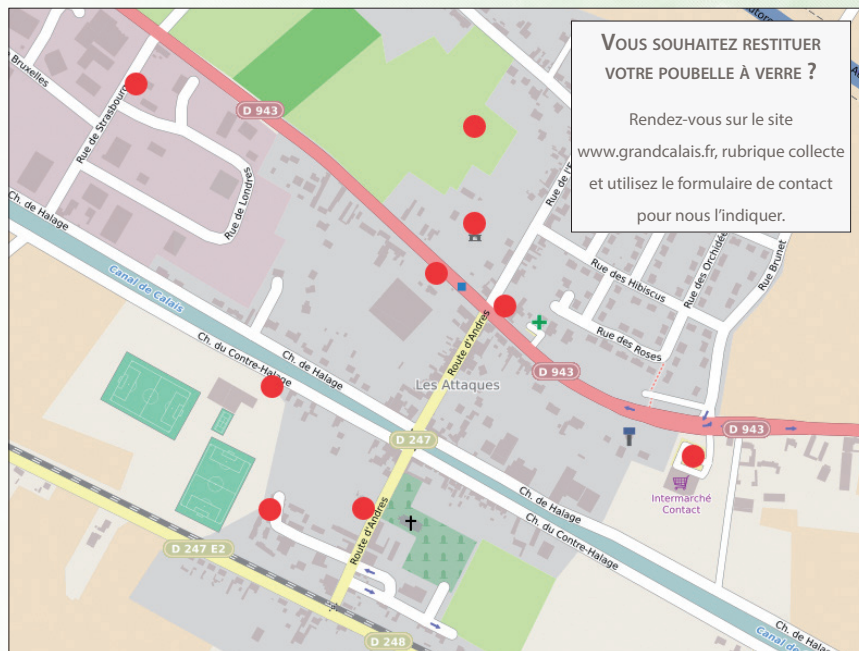
Pots et bocaux
(confiture, pâte à tartiner,
fruits et légumes...)



- Ne pas déposer de vaisselle, de verre plat (vitre, aquarium,...)
- Ne pas déposer d'ampoules - Rapportez-les en déchetterie

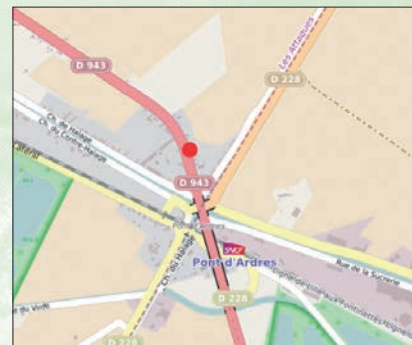
Plan des colonnes à verre installées dans votre commune

Secteur Mairie

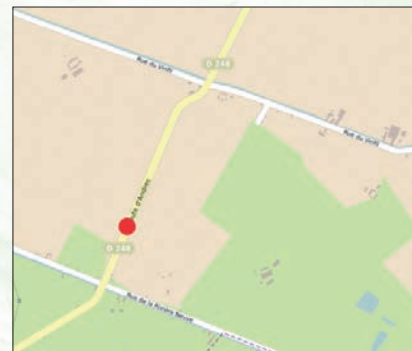


VOUS SOUHAITEZ RESTITUER
VOTRE POUBELLE À VERRE ?

Rendez-vous sur le site
www.grandcalais.fr, rubrique collecte
et utilisez le formulaire de contact
pour nous l'indiquer.



Secteur Pont d'Ardres



Secteur Route d'Ardres

**Tous les autres déchets continueront
d'être collectés en porte à porte
comme habituellement.**

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SÉCRÉTARIAT DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

collecte.dechets@grandcalais.fr / 03.21.46.66.28

Du lundi au vendredi - de 8h à 12h et de 13h30 à 17h